Une nouvelle espèce d'Acomys de Mauritanie,

par M. Max-Kollmann.

Le Laboratoire de Mammalogie du Muséum a récemment reçu un certain nombre de Mammifères récoltés par M. Chudeau, aux environs d'Atar, en Mauritanie. Parmi ces animaux se trouvait un représentant du genre Acomys qui mérite de constituer le type d'une espèce nouvelle.

Les Acomys sont de petits Muridés caractérisés par la présence sur les parties dorsales de piquants assez longs, raides et cannelés qui les font ressembler à de petits hérissons. Les différentes espèces de ce genre se rencontrent en Arabie, en Palestine, et dans toute la région orientale de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Cap. Récemment cependant O. Thomas [1] a décrit une espèce en Tripolitaine. L'espèce que nous décrivons provient de Mauritanie. Il est donc intéressant de voir ce genre caractéristique des régions orientales d'Afrique pousser une pointe avancée vers l'Occident.

Acomys Chudeaui nov. sp.

Cette espèce ressemble assez à *A. viator* Thom., mais s'en distingue par sa plus petite taille et par diverses particularités.

Les piquants n'occupent que les parties postérieures de la région dorsale ; en avant et sur les côtés, ils se raccourcissent, s'amincissent, et passent insensiblement aux poils proprement dits qui couvrent tout le reste de la surface du corps. Chaque piquant est aplati, arrondi sur une face et cannelé sur l'autre, de telle sorte que sa section présenterait la forme d'un croissant à pointes mousses.

Les parties dorsales sont d'un brun un peu jaunâtre devenant plus clair sur la croupe; il en est de même de la face extérieure des quatre membres.

Au contraire, la région ventrale tout entière, la face interne des membres, le museau et la lèvre supérieure, les mains et les pieds sont d'un blanc pur. Chaque piquant, pris en particulier, est blanc dans ses deux tiers inférieurs et brunâtre dans le reste de sa longueur. La queue est brune sur le dessus et blanche dessous, sauf dans les deux derniers centimètres, qui sont entièrement blancs. Elle est recouverte de verticelles d'écailles très régulières, entre lesquelles émergent de rares poils courts et raides, noirs sur la partie dorsale et blancs sur la partie ventrale. Il y a quinze verticelles d'écailles par centimètre à la base de la queue.

Le crâne ne présente aucune particularité saillante.

[1] *Proceed. Zool. Soc.*, 1902, p. 10.

Mesures du corps (spéc. alcool) :

Longueur totale : environ 70 millimètres (spéc. un peu contracté); queue : 82 millimètres; partie blanche de la queue : 22 millimètres; oreille, 23 millim. 5; des yeux à l'extrémité du museau : 11 millimètres; pied antérieur, sans les griffes : 6 millim. 5; pied postérieur, sans les griffes : 15 millimètres. Longueur maxima des piquants : 11 millimètres.

Mesures du crâne :

Longueur maxima : 26 millim. 5; longueur basilaire : 23 millimètres; longueur des palatins : 13 millimètres; longueur des trous palatins : 5 millim. 5; longueur du diastème : 7 millimètres; longueur de la série des molaires supérieures : 4 millimètres; largeur interorbitaire : 4 millim. 5; largeur de la boîte crânienne : 12 millimètres; distance longitudinale entre les molaires et l'extrémité des palatins : 2 millimètres; longueur de la mandibule : 8 millim. 2.

Je dédie cette espèce à M. Chudeau, qui l'a récoltée aux environs d'Atar, en Mauritanie, où elle est, paraît-il, assez commune.

Type : Coll. Muséum Paris, 1911-2208. ♂ alcool.

Larves Tiluriennes de Poissons recueillies par le Thor,

par MM. Louis Roule et R. Despax.

Notice préliminaire.

I. M. J. Schmidt nous a confié dernièrement une riche collection de ces larves, que le *Thor* a recueillies dans l'océan Atlantique, au large des côtes européennes, et dans la Méditerranée. Ces larves appartiennent aux deux formes *Tilurus* et *Tiluropsis* récemment distinguées par M. Louis Roule (1911). *Tiluropsis* est un terme nouveau, *Tilurus* fut créé par Kölliker (1853-1854), qui le premier décrivit exactement l'une de ces larves, prise à Messine, en la considérant comme un individu complet, et la nommant *Tilurus Gegenbauri*. Le terme Tilurus a donc servi à qualifier génériquement les êtres que l'on sait aujourd'hui consister en des larves; il change seulement d'acception, car il s'applique toujours aux mêmes objets.

Une question de synonymie doit être réglée au préalable. Plusieurs auteurs n'ont pas accepté le nom de *Tilurus* Köll., et préféré celui d'*Oxystomus* créé antérieurement (1810) par Rafinesque. Ainsi Facciola (1882) nomme *Oxystomus hyalinus* un être qu'il désigne l'année suivante (1883) par le terme de *Tilurus hyalinus*. Tel encore Carus (1893), qui met en vedette le nom d'*Oxystomus* et considère *Tilurus* comme un synonyme. Il